
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 septembre 2016 à 18 h 35
Auditorium Patro Le Prevost**

PRÉSENCES :

Anie SAMSON, Maire d'arrondissement
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray
Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement
Madame Brigitte BEAUDREAU, Directrice des services administratifs
Madame Isabel ASSUNÇÃO, Directrice de la culture / des sports / des loisirs et
du développement social
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Monsieur Jean-Nicolas NAULT, Commandant PDQ 31
M^e Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens /
communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement substitut

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 35.

CA16 14 0243

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

Présentation par le maire d'arrondissement, Anie Samson, du Programme triennal d'immobilisation.

10.03 - Période de questions du public

À 18 h 45, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des citoyens ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 18 h 45, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers, à tour de rôle, interviennent par des commentaires généraux reliés au Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement. Le maire d'arrondissement Anie Samson remercie l'équipe administrative pour leur soutien.

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions des membres du conseil close à 18 h 50.

CA16 14 0244

Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2017, 2018 et 2019, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Sylvain OUELLET
Mary DEROS
Elsie LEFEBVRE
Frantz BENJAMIN

et résolu :

1. d'approuver la liste des projets qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de même que les montants d'investissements prévus pour ces projets en 2017, 2018 et 2019 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
2. d'approuver la planification budgétaire pour les années 2017, 2018 et 2019 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 20 943 000 \$ pour les trois prochaines années ou de 6 981 000 \$ par année.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1161803001

Levée de la séance

À 18 h 52 la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Danielle LAMARRE TRIGNAC
Chef de division Relations avec les
citoyens / communications et greffe et
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2016.